

CAPD du 20 juin 2019 — Déclaration liminaire

Madame l'inspectrice d'académie, Mesdames, Messieurs,

Cette année, les opérations du mouvement ont été lourdement entachées par l'impréparation et l'irresponsabilité du Ministère qui a proposé une application non aboutie à des personnels administratifs formés rapidement à son utilisation pour ne pas dire sur le tas. Nous avons élaboré la circulaire du mouvement dans l'urgence, et il faudra revoir de nombreux points au moment d'en faire le bilan. Plusieurs groupes de travail, ont été nécessaires, plusieurs communications avec les services avec son lot de questions et d'incompréhensions. Pour finalement se rendre compte au dernier groupe de travail, que le SNUipp-FSU 67 était le seul à s'inquiéter de l'abandon de la règle fondamentale du mouvement, à savoir la règle du barème, qui n'est finalement plus respectée par la Xème version de l'algorithme qui affecte des personnes sur un poste à titre définitif. Nous nous sommes sentis bien seuls à exprimer notre désaccord, et notre refus d'abandonner le principe du barème que la CAPD a toujours cherché à respecter au plus près jusqu'à présent, à cause d'une application mal conçue. Un logiciel n'a d'intérêt que s'il sait s'adapter aux usages et non l'inverse. Nous réaffirmons aujourd'hui, notre exigence de transparence et de fonctionnement égalitaire pour la nomination des personnels. Les enseignants doivent pouvoir participer au mouvement sur des bases connues de tous et de toutes dès le début des opérations, que tout un chacun peut vérifier dans l'intérêt de toute la profession. C'est pourquoi nous vous demandons de nous fournir le code source de cette application qui nous permettra de comprendre son fonctionnement. Nous réaffirmons aujourd'hui qu'aucune personne affectée sur vœu large, ne le soit à titre définitif.

Alors que seront validées aujourd'hui en CAPN les candidatures présentées par les inspections pour les départs en stages MIN ou en formation DEEAS, c'est aujourd'hui aussi que nous examinons...les candidatures à ces mêmes stages. Un problème de timing certain qui ne respecte aucunement les procédures paritaires et qui laisse comme un avant-goût, fort amer, de ce que pourrait être le nouveau dialogue social que Monsieur Dussopt est en train de nous concocter dans sa loi de réforme de la Fonction publique que le SNUipp et sa fédération, la FSU, combattent vigoureusement.

Semaines après semaines, les décisions de Jean-Michel Blanquer, prises sans concertation, viennent bousculer le quotidien des enseignants et les ont fait descendre dans la rue à plusieurs reprises. Des dédoublements, oui, mais sans moyens supplémentaires, en fermant des classes ou en fusionnant des écoles, et qui alourdissent les effectifs des autres classes. Des évaluations qui ne visent qu'à formater l'enseignement à des fondamentaux évaluables, bien loin des missions émancipatrices et de construction de l'être humain de l'école. Et toujours un pilotage vertical qui loin de l'école de la « confiance et de la bienveillance » impose ses méthodes et ses choix, traque et sanctionne tous ceux qui pensent différemment. Nous rejetons la loi dite de « l'école de la confiance » qui cherche à museler tout débat et à transformer radicalement notre système scolaire au profit d'un modèle libéral anglo-saxon. Et le SNUipp-FSU fait sienne la phrase du philosophe André Comte-Sponville, « Quand la loi est injuste, il est juste de la combattre — et il peut être juste, parfois, de la violer. Justice d'Antigone, contre celle de Créon, des résistants contre celle de Vichy, des Justes, contre celle des juristes. »

La circulaire de rentrée qui vient de paraître reprend les éléments saillants de la politique en cours au ministère. Elle consacre encore une fois la priorité nationale à l'enseignement des « fondamentaux » et s'accom-

pagne de nouvelles « recommandations » et indications fortes de pratiques pédagogiques notamment pour l'école maternelle qui fait l'objet de trois nouveaux guides sur le langage, la découverte des nombres et les langues vivantes étrangères. Du pilotage au formatage, loin d'être bienveillante, elle repose sur une emprise de plus en plus forte à tous les niveaux hiérarchiques et des injonctions de plus en plus invasives sur les bonnes méthodes pédagogiques à utiliser dans les classes. Ainsi pour la deuxième année consécutive l'ensemble des animations pédagogiques porteront seulement sur les mathématiques et le français. On est bien loin d'une formation continue prenant en compte les besoins et les demandes des professionnels de terrain.

Et alors que le ministre, grand prince, a rejeté l'amendement des sénateurs sur la formation continue des enseignants pendant les vacances, c'est par la fenêtre du CTM que revient cette proposition sous la forme d'un décret qui a recueilli un vote en contre de l'ensemble des organisations syndicales qui avaient notamment demandé qu'y soit inscrit la notion de volontariat. L'idée même que la formation continue puisse se faire sur le temps de vacances montre à quel point l'institution refuse d'investir sérieusement dans la formation de ses personnels en faisant l'économie de moyens de remplacement réservés à cet effet.

Mais que va-t-il encore faire passer par le trou de la serrure ?